

Il faut s'entendre

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **56 (1918)**

Heft 38

PDF erstellt am: **30.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-214165>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LE VIN D'AIGLE

C'ÉTAIT avant la guerre. Un Lausannois habitant Paris avait invité deux amis d'Aigle à venir lui rendre visite. Ils partirent un beau matin en emportant quelques bonnes bouteilles pour le voyage. Dans le train, des connaissances leur disent : « Que diable voulez-vous faire de ces bouteilles, on vous les confisquera à Pontarlier. » Ce qui fait que nos deux gaillards se mirent en devoir de les siffler avant le passage de la douane, tant et si bien qu'ils avaient chacun un beau plumet.

A Paris, leur ami les attendait à la gare. Il les reçut assez froidement, car ils étaient encore fortement éméchés. Un fiacre fut hélé, et en route pour leur nouveau domicile. Mais en passant devant un beau restaurant, les deux voyageurs éprouvèrent le besoin de se rafraîchir ; on fit arrêter le fiacre et on entra.

— Garçon, dit l'un d'eux, avez-vous du bon vin blanc ?

— Certainement, monsieur.

— Eh ! bien, apportez-en une bouteille de votre meilleur.

Le garçon s'exécute, le vin fut trouvé excellent. Mais l'heure presse et on se lève.

— Garçon, combien c'te bouteille ?

— Dix-sept francs, messieurs.

— Oh ! charrette, Auguste, ça nous fait 8 fr. 50 à chacun, plus la bonne main.

Ils payent, puis l'un d'eux demande au garçon :

— Est-y là, votre patron ?

— Mais oui, monsieur.

— Dites-lui voi de veni.

Le patron arrive, et l'Aiglon :

— Il est bien bon, votre vin, mais un peu cher... Je vous invite à veni chez nous à Aigle, on ira à la Comète boire une bouteille du même que nous avons bu, à un franc le litre ; à vous revoir ! C. P.

Fâcheux oubli. — Un menuisier qui réparait les bancs du temple paroissial, un samedi, oubliant, le soir, en s'en allant, sa scie qu'il avait suspendue au crochet auquel est fixée, devant la chaire, la petite planchette indiquant le cantique du jour.

Le dimanche matin, à l'heure du culte, la scie était toujours là ; le marguillier ne l'avait pas vue. Plusieurs paroissiens, eux, l'aperçurent bien. Ils n'en laissèrent rien paraître et se contentèrent de sourire malicieusement.

Mais la scie n'échappa pas à l'œil exercé du pasteur. Il trouva de très mauvais goût l'oubli du menuisier, où il lui plut de voir une méchante allusion. — C. P.

NOS MÉNAGÈRES EN CHASSE

Nos vaillantes ménagères sont toujours en chasse. Admirons leur inlassable constance, à peine troublée par quelques moments de découragement, ah ! des plus naturels. Chasse au pain, chasse au fromage, chasse au beurre, chasse à la graisse, chasse aux pommes de terre, etc., etc. Ah ! la vie n'est pas drôle, en ce temps-ci. Si la guerre devait durer encore un an ou deux, comme le prétendent, d'un ton convaincu, des gens qui, somme toute, n'en savent pas plus que vous et moi sur ce que demain nous réserve, que deviendrions-nous ?

Ah ! non, certes, ce n'est pas drôle du tout ; particulièrement à Lausanne, où il semble — à quoi cela peut-il bien tenir ? — que la situation soit plus critique encore qu'ailleurs. Partout, autour de nous, dans les cantons voisins, notamment, la courroie n'est point si serrée. Peut-être y sait-on mieux que chez nous lire « entre les lignes » des ordonnances et arrêtés fédéraux. Il faut le croire. N'oublions pas, en effet, que la lettre tue et que l'esprit vivifie. Or, en l'occurrence, c'est bien d'une question de vie ou

de mort qu'il s'agit, puisque c'est une « question d'estomac ».

En attendant que nos autorités, tant cantonales que communales, se décident à lire entre les lignes et à nous mettre un peu au bénéfice des tolérances dont on jouit tout autour de nous — nous venons d'en faire encore tout récemment l'agréable expérience — voici, en manière de consolation, un vieux document adressé jadis au *Journal d'Yverdon*, par M. F. Th. :

* * *

De tous temps, ordonnances et prescriptions réglèrent les rapports entre vendeurs et acheteurs.

D'un vieux « Coutumier de la ville et tout le bailliage de Grandson », du mois « d'aoust 1702 », je détache à la page 142, loi 192 : « Comme les pêcheurs et les revendeurs de poissons se doivent conduire en la ville » :

« Les Pêcheurs et Revendeurs de poissons seront obligés de présenter à acheter leurs poissons au Seigneur Ballif, et ensuite exposer leurs poissons vendables pendant une heure et demie en la place publique de la Ville. Et dès là, le pourront porter vendre, où bon leur semblera, et ne pourront excéder le prix réglé de leurs poissons, le tout à peine de confiscation d'icelui, outre trois florins d'amende, et dont les deux tiers de dite amende appartiendront à la Seigneurie et l'autre tiers à la Ville et la dite confiscation partageable. »

Ne gardait pas des chèvres qui voulait en le bailliage de Grandson. Le « Coutumier » d'alors dit à ce sujet :

« Qui ne voudra se deffaire de ses chèvres, loi 137 : Il ne sera permis à aucun de garder des chèvres pour les faire pasturer sur le Commun, excepté à ceux des montagnes, et ceux auxquels il sera permis pour quelque incommodité et nécessité urgente, à défaut le contrevenant payera neuf sols de Bamp de Statuts par chaque jour de contravention. »

Même restriction pour les brebis qui étaient, paraît-il, fort peu en honneur en ce temps-là.

« Loy 138 : Il ne sera permis aussi à aucun de garder ou tenir moutons et brebis outre le nombre qui aura été établi par chaque Communauté, à peine de neuf sols de Bamp de Statuts par chaque beste de surplus de vingt-quatre heures en vingt-quatre heures de contravention. »

Pauvres brebis ! On n'y allait pas de main morte. Il faut bien croire qu'alors la laine avait moins de valeur et qu'on en possédait une plus grande quantité que maintenant.

* * *

A cette époque déjà, on n'aimait pas non plus les chiens qui mordent, ni les taureaux qui courent.

« Loy 136 : Si quelqu'un avoit un chien qui eust de coutume de mordre, gens ou bestes, ou qui eust quelque bœuf ou taureau heurtant ou frappant des cornes, ou autres bestes malicieuses, celui auquel appartiendra telle dommageable et mauvaise beste en estant adverti, sera tenu de la faire tuer ou de s'en deffaire, sinon et qu'il en survint du mal, il sera obligé de l'Emander et supporter, et en outre payer cinq florins de Bamps applicables comme devant. »

F. Th.

LE PANTALON EN TRAMWAY

DANS le tram d'Ouchy-La Pontaise. Monte une dame élégante, accompagnée d'un garçonnet vêtu en mousse : bérêt à houppe, vareuse à col marin, large pantalon cachant les pieds.

— La Riponne, dit la voyageuse au contrôleur.

L'employé détache deux tickets de son rouleau.

La dame : « Mais mon fils ne paie pas, il n'a pas encore quatre ans. »

L'employé, considérant l'enfant que son costume grandit : « Avec ce pantalon d'homme, ce n'est plus un bébé, madame. »

Furieuse, mais voulant éviter une scène, la voyageuse s'exécute.

A l'autre bout de la voiture, une campagnarde, haute en couleur, l'air jovial et l'œil vif, d'un mouvement de tête fait signe au contrôleur de s'approcher.

— A moi, lui dit-elle, vous pourriez me rendre le prix de mon billet.

— Parce que ?

— Parce que je n'en porte pas, moi, de pantalon.

— Faudrait voir...

Et la paysanne, et le contrôleur et tout le tramway de se tordre les côtes. L. Z.

UNE DROLE D'HISTOIRE

ELLE fut racontée par les *Annales*, si nous ne faisons erreur. Elle est bien d'actualité.

L'*Echo belge*, publié à Amsterdam, a annoncé que les Allemands ont déboulonné le fameux lion de métal érigé sur le territoire de Braine l'Alleud, et l'ont envoyé à la fonte.

Rappelons brièvement l'histoire de ce monument qui, d'ailleurs, n'offrait pas un caractère artistique spécial et dont la disparition ne sera pas une perte irréparable... Il fut coulé dans les établissements Cockerill, à Sereing, en l'année 1828, avec de la fonte ordinaire et non avec des canons français, comme on le prétendit à tort. Il se composait de quatorze pièces assemblées par des tirants et des boulons. Le mouleur qui l'exécuta, un nommé Dengis, était considéré comme l'un des meilleurs ouvriers de l'époque.

Or, ici, se place un détail particulier qui a son intérêt. Le lion primitif, dont le Musée ancien de Bruxelles possédait la maquette en plâtre, battait furieusement l'air de sa queue. Au contraire, celui que connaissent les touristes qui visiteront le champ de bataille, d'allure moins belliqueuse, avait la queue pendante. D'où venait cette substitution ?

La légende rapporte qu'en 1832, les troupes françaises allant à la délivrance d'Anvers, passèrent devant le monument. Certains d'entre eux, intimement froissés par la superbe attitude de ce lion qui leur rappelait la grande défaite, se précipitèrent sur lui et brisèrent la queue qui leur semblait d'une arrogante impertinence.

Le maréchal Gérard, pour éviter des difficultés diplomatiques, s'interposa. Il parvint à calmer ses soldats. Un peu plus tard, la queue du lion fut raccommodée et remise en place, mais l'artiste, facétieux, modifia profondément le caractère de l'appendice caudal qui, d'irrité, devint pacifique.

Ainsi, grâce aux soldats français, le lion prit pour la postérité un aspect débonnaire.

Petite satisfaction d'amour-propre nationale amusant à côté de l'histoire...

Un texte dangereux. — M. le pasteur du Pénitencier s'en allant un dimanche en excursion, avec un vieil ami, le professeur ..., fit appel pour le remplacer, à un étudiant en théologie qui n'était encore jamais monté en chaire.

Après avoir donné à son suppléant toutes les instructions nécessaires, le pasteur alla se préparer pour partir.

Son ami, qui l'attendait, resté seul avec l'étudiant, lui fait :

« Dites-moi, monsieur, veuillez au texte sur lequel vous prêcherez. N'allez pas choisir ces mots : « Et ils prirent leur vol comme des colombes ! » Si vos auditeurs allaient vous prendre au mot. — C. P.

Il faut s'entendre. — Propriétaires ou gérants, d'une part, locataires, de l'autre, auront

toujours quelque peine à faire bon ménage. Ils ont des intérêts opposés.

Un dame se présente au gérant d'une maison de rapport. Et voici le dialogue qui s'établit :

LA DAME. — Monsieur, je voudrais un logement.

LE GÉRANT. — Volontiers, madame. Mais, auparavant, permettez-moi de vous adresser une question. Avez-vous des enfants ?

LA DAME. — Trois, monsieur... Ils sont au cimetière.

LE GÉRANT, *essuyant une larme qui ne coule pas*. — Pauvre dame !... Je vais vous faire visiter l'appartement.

LA DAME, *l'exploration terminée*. — Cela me convient. Quel est le prix ?

LE GÉRANT. — Six mille. Si vous voulez, faisons un bail. J'en ai un tout prêt. Voulez-vous le signer ?

LA DAME, *écrivain*. — Voilà qui est fait... A présent, je vais chercher mes enfants.

LE GÉRANT. — Comment, vos enfants ?... Je les croyais au cimetière !

LA DAME. — Certainement. Je viens de les envoyer tout à l'heure s'y promener avec leur bonne !...

Tête du gérant !

Feuilleton du CONTEUR VAUDOIS

La Bibliothèque de mon oncle

PAR

RODOLPHE TŒPFFER

Je lus et relus mille fois cette page. J'étais transporté de joie ; car, comparant dans mon esprit les naïfs incidents de cette histoire avec ce que j'avais lu sur le visage de ma juive, j'avais tout lieu de croire que ma timidité et ma gaucherie ne lui avaient pas déplu, comme j'avais pu inférer de son entretien avec mon oncle, que ma préoccupation et aussi ma figure à la fenêtre ne lui avaient pas échappé. Ainsi nous nous étions compris ; ainsi j'étais mille fois plus avancé que je ne croyais l'être, et je pouvais désormais me livrer au penchant de mon cœur sans être arrêté par la difficulté du premier pas, ou par la crainte de lui être étranger. Je commençai par prendre une exacte copie de ces lignes déçues ; puis, ayant sur le cœur le chagrin que j'avais fait à mon oncle, je profitai de son absence pour reporter le livre, que j'ajustai parmi d'autres, de manière à ce qu'il pût croire qu'il l'avait lui-même égaré.

Je revins chez moi, où je m'enfermai pour être plus seul avec mes pensées, qui, ce jour-là, me firent une douce compagnie. Je repassais sans cesse dans mon esprit les mêmes choses, pour leur trouver de nouvelles faces, jusqu'à ce qu'enfin, fatigué, je laissai le pas fait pour m'occuper des pas à faire ; car unir mon sort au sien était désormais l'unique but de ma vie.

J'avais dix-huit ans. J'étais étudiant, sans état, sans ressource autre que les bontés de mon oncle. Mais ces difficultés m'arrêtaient peu, et je les aplaisais au moyen de mille ressources que je puisais dans ce courage que donne la vivacité d'un premier amour. L'ambition, le dévouement, de vagues desirs de gloire, ennoblissant mon cœur, m'élevaient jusqu'à ma chère juive, alors je recevais sa main, en lui offrant un sort digne d'elle. Ou bien, songeant combien j'étais encore loin de ces brillantes choses, je formais le vœu qu'elle se trouvât être pauvre, obscure, délaissée, telle enfin qu'elle eût à gagner en s'alliant à moi ; et les dédains du portier, me revenant en mémoire, devenaient alors mon unique espérance.

C'était dimanche ; les cloches appelaient les fidèles au temple, et leur son monotone ramenait du calme dans mon âme. Elles se turent, et le silence des rues encouragea ma pensée, qui s'était portée au-delà des obstacles. Bientôt l'harmonie des chants sacrés, le son grave des orgues se mêlant doucement à ma rêverie, j'en vins insensiblement à me figurer moi-même au milieu des fidèles, jouissant d'un tranquille bonheur auprès de ma

compagne, tous les deux lisant au même psaume, ses belles paupières baissées sur le livre, son haleine se mêlant à la mienne, et une douce félicité devenue notre partage sur cette terre et notre commune attente dans l'autre.

Mais une juive au sermon !... Non, cette idée ne me vint pas. Un cœur épris ne convie à ses rêves que ses desirs et son imagination, société douce et facile que rien ne gêne dans ses ébats. Hélas ! je suis revenu depuis sur la terre, j'ai cheminé en compagnie de la réalité, sous la férule du jugement et de la raison ; ils ne m'ont pas donné tous ensemble, ces rigides précepteurs, un moment qui se puisse comparer aux célestes émotions d'alors. Pourquoi faut-il que ces moments soient si courts et qu'ils ne se retrouvent plus ?

J'ignorais le nom, la demeure de celle qui s'était ainsi emparé de mon existence. J'attendis avec une croissante impatience l'heure de midi. Elle ne parut pas. Le mardi et le mercredi se passèrent de même. J'appris que depuis deux jours le malade auquel elle avait donné ses soins était mort. Le vendredi, impatient, j'étais monté chez mon oncle ; un inconnu frappe à la porte et lui remet un paquet.

« Ouvrez cela, Jules », me dit-il.

J'ouvris. C'était le livre de maroquin. Sur la couverture intérieure on lisait ces mots :

Si je meurs, je prie que l'on rende ce livre à M. Tom, de qui je le tiens.

Et plus bas :

Que si M. Tom veut me faire plaisir, il le donnera à son neveu, en souvenir de celle qu'il a reçue dans la bibliothèque.

Si elle meurt ! m'écriai-je. Elle, mourir ! Pauvre enfant ! dit mon oncle Tom, que peut-il lui être arrivé ?

— Où demeure-t-elle, mon oncle ?

— Nous irons ensemble chercher de ses nouvelles.

Et un instant après nous étions dans la rue. Il pleuvait. Nous marchions presque seuls. Au détour d'une rue nous vîmes un groupe. Mon oncle ralentit le pas...

« Qu'est-ce, dis-je ? N'allons-nous pas... »

— Mon pauvre Jules, il est trop tard !...

C'était le convoi : depuis deux jours la petite vérole l'avait emportée !

Dès le lendemain je recommençai à flâner ; flânerie d'amertume et de vide, insipides loisirs, dégoût du monde, des hommes, de la vie elle-même, sans le charme de quelques souvenirs. J'avais pour toute compagnie, pour tout ami, le petit livre ; et, quand j'avais relu la ligne qui m'était destinée, le regret serrait mon cœur, jusqu'à ce que les larmes coulassent de mes yeux et vinsent me soulager...

Mon autre ami fut mon oncle Tom. Je lui dis tout ; et, quand je lui contai mon stratagème, je ne trouvais dans son cœur qu'indulgence et bonté. Emu de ma tristesse, il y entra pour sa part, sans la comprendre toute ; et, quand le soir il me voyait sombre, il approchait doucement sa chaise de la mienne, et nous demeurions en silence, unis tous deux dans une même pensée ; puis, par intervalles : « Une fille si sage ! disait-il dans sa simplicité naïve, une fille si belle !... une fille si jeune !... » Et je voyais, à la lueur du foyer, une larme poindre dans sa vieille paupière.

Enfin, le temps aussi vint à mon aide ! il me rendit le calme et d'autres plaisirs, jamais de semblables ; j'avais enterré ma jeunesse.

III

Que le cœur est fidèle, quand il est jeune et pur encore ! qu'il est tendre et sincère ! Combien j'aimai cette juive, à peine entrevue, sitôt ravie ! Quelle angélique image m'est restée de cet être fragile, charmant assemblage de grâce, de pudeur et de beauté !

L'idée de la mort est lente à naître. Aux premiers jours de la vie, ce mot est vide de sens. Pour l'enfance, tout est fleuri, naissant, créé d'hier ; pour le jeune homme, tout est force, jeunesse, surabondante vie ; à la vérité, quelques êtres disparaissent de la vue, mais ils ne meurent pas... Mourir ! c'est-

à-dire perdre à jamais la joie ! perdre la riante vue des campagnes, du ciel ! perdre cette pensée elle-même, toute peuplée de brillants espoirs, d'illusions si présentes et si vives !...

Mourir ! c'est-à-dire voir ses membres où la vigueur abonde, que la vie réchauffe, qu'un sang vermeil colore, les voir s'affaiblir, se glacer, se dissoudre au sein d'une affreuse pâleur.

Pénétrer sous cette terre, soulever ce linceul, entrevoir ces chairs ravagées, cette poussière d'ossements...

Le vieillard connaît ces images, il les écarte ; mais, au jeune homme, elles ne se présentent pas même.

Il perd celle qu'il aime, il sait qu'il ne doit plus la revoir, il rencontre son convoi ; il la sait là, sous ce bois, sous cette terre... mais c'est elle encore, point changée, toujours belle, pure, charmante de son pudique sourire, de son regard timide, de son émouvante voix.

Il perd celle qu'il aime, son cœur se serre ou s'épand en bouillants sanglots ; il cherche, il appelle celle qui lui fut ravie ; il lui parle, et, donnant à cette ombre sa propre vie, son propre amour, il la voit présente... c'est elle encore, point changée, toujours belle et pure, charmante de son pudique sourire, de son regard timide, de son émouvante voix.

Il perd celle qu'il aime ; non, il s'en sépare ; elle est en quelque lieu, et ce lieu est embelli de sa présence ; il est :

Honoré par ses pas, éclairé par ses yeux.

Tout y est beauté, tendresse, lumière douce, chaste mystère...

Et pourtant, en ce lieu où elle est, la nuit, le froid, l'humide, la mort et ses immondes satellites sont à l'œuvre.

(A suivre.)

Prélude. — C'est jour anniversaire de l'« Echo des Grands Chênes », la société de chant de *** ; il y aura le soir, banquet, puis bal à l'auberge de commune.

Deux membres de la société, deux frères, font largement honneur au goûter qu'on leur a apporté au champ qu'ils moissonnent.

— Hein, Edmond, dit l'un, dépêchons-nous voir de faire ces « 4 heures », afin qu'on ait encore le temps de souper avant d'aller au banquet. — P.

Journées vaudoises pour le Don national. — Les délégués de diverses sociétés, donnant suite à une idée de l'Association des Vaudoises, organisent à Lausanne, des *Journées vaudoises pour le Don national*, les samedi 5 et dimanche 6 octobre prochain. Le Comité central a pour président M. le Dr Paul Maillefer, syndic de Lausanne.

Un groupe, présidé par M. Eug. Faillietaz, s'occupera, avec le concours des commerçants et des hôteliers, de la vente de médailles et d'insignes. L'Union des sociétés lausannoises donnera, le samedi soir et le dimanche, des concerts et des représentations populaires. L'Association des Vaudoises, avec le concours de l'Abbaye des Soldats helvétiques, des Grenadiers et des étudiants, organise pour le samedi matin, un grand marché agricole sur la place de Montbenon et des manifestations militaires, musicales et théâtrales.

Le comité d'organisation s'adresse à la patriotique collaboration de nos agriculteurs en leur demandant l'envoi des produits de leur sol. L'Association des Vaudoises, chargée spécialement de l'organisation du marché, serait heureuse de recevoir tout ce qui contribuera à donner à la vente du pittoresque et de l'imprévu. Une circulaire a été adressée aux syndicats du canton les priant de vouloir bien recueillir les dons.

Le comité compte sur l'appui de la population vaudoise pour la réussite de ces manifestations qui augmenteront dans une large mesure, espérons-le, la contribution de notre canton au Don national.

Kefol NEURALGIE MIGRAINE BOITE 100 FR. 180 TOUTES PHARMACIES

Julien MONNET, éditeur responsable.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

LAUSANNE. — IMPRIMERIE ALBERT DUPUIS